



ATELIER DE RESTITUTION DU RAPPORT SUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC ó 2014

CAS DE LA RDC

COMPTE-RENDU

Par:

Nadine NGALULA KABONGO Rapporteure

Kinshasa, Août 2015.

TABLE DES MATIERES

1.	LA PHOTO DE FAMILLE	3
	INTRODUCTION	
	PRESENTATION DU RAPPORT	
	RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPES	
5.	CONCLUSION	8
6	LISTE DES PARTICIPANTS	q

1. LA PHOTO DE FAMILLE



2. INTRODUCTION

Avec løappui du Réseau Africain pour løffectivité de løAide (ROA), le Programme de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile dans la Préventions et la Gestion des Conflits en Afrique Centrale (PREGESCO) a organisé un atelier de restitution du Rapport National sur løEnvironnement Favorable aux Organisations de la Société Civile. Cøétait le jeudi 13 Août 2015, dans la salle des réunions de løHôtel Africana Palace, à Kinshasa/Lingwala, Ce rapport a été produit par Monsieur Georges TSHIONZA MATA, Coordonnateur Régional du PREGESCO, en tant que Consultant/ROA.

Løatelier de restitution du rapport national sur løenvironnement à la Société Civile søétait fixé comme objectifs :

- Susciter la prise de conscience des engagements des partenaires au développement (Etat, PTF, Secteur Privé et OSC) sur la place de la Société Civile dans le partenariat global conformément à la Déclaration de Paris et au New Deal de Busan;
- Valider les perceptions récoltées auprès des acteurs de la société Civile lors de lœnquête, tel que rassemblées dans le rapport ;
- Proposer un cahier des charges à adresser par les OSC aux partenaires au développement pour un environnement plus propice et conforme à la Déclaration de Paris et aux engagements de Busan.

3. PRESENTATION DU RAPPORT

3.1. Cérémonie døouverture

Cette cérémonie døuverture a été marquée par trois allocutions et par la remise solennelle du Rapport.

Il y a eu døabord le mot de bienvenue du Président de Cadre de Concertation National de la Société Civile, le **Professeur Théodore FUMUNZANZA**. Il a remercié les organisateurs de cette activité døune grande importance pour le Gouvernement, les Partenaires et la Société Civile. Il a saluer la tenue de cette rencontre qui permet à ces trois partenaires de se mettre autour døune table pour débattre, explorer des stratégies enfin de dresser un cahier des charges pour un plaidoyer de la Société Civile pour améliorer løenvironnement au sein duquel vit la Société Civile. Il a félicité le PREGESCO et son Coordonnateur Régional pour avoir réalisé cette étude qui met en lumière les blocages à løexpression de la Société Civile en RDC. Løorateur a fini ses propos tout en remerciant le Ministre du Plan et du Suivi de la Révolution de la Modernité, Représenté par son Directeur de Cabinet ó Adjoint, **M. Alain YENGO**; le Coordonnateur de ROA-Nairobi, **Monsieur Vitalice MEJA** et les partenaires au développement qui ont répondu à lønvitation de la Société Civile pour partager les conclusions de ce rapport.

Ensuite est intervenu **Monsieur Vitalice MEJA**, Coordonnateur de ROA. Il a affirmé que le partenariat entre OSC-Gouvernement-bailleurs des fonds doit constituer le fer de lance de la lutte contre la pauvreté. Cœst pourquoi, a-t-il souligné, la participation de la Société Civile au dialogue sur les politiques est un grand défi pour le développement intégral de la RDC. Car, a-t-il renchéri, la Société Civile a un mandat très complexe pour la mise en place du partenariat de Busan. Monsieur Vitalice a appelé le Gouvernement de la RDC à continuer døinclure la Société Civile dans le processus de développement pour entretenir la synergie nécessaire de sortie de la pauvreté. Løorateur a en outre invité les partenaires et le Gouvernement à travailler avec la Société Civile pour une aide plus favorable. Il a enfin remercié le Gouvernement de la RDC par les biais du Directeur du Cabinet -Adjoint du Ministère du Plan et du Suivi de la Révolution de la Modernité, les partenaires et les organisateurs de løatelier.

Prenant enfin la parole à son tour, le Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre du Plan et du Suivi de la Révolution de la Modernité, **M. Alain YENGO**, a souligné les bénéficies du partenariat avec la Société Civile. Il a affirmé que son ministère søattèlera dans les tout prochains jours à recadrer ses actions vis-à-vis de la Société Civile pour faciliter leur participation dans le processus politique pour le développement. A la fin de son allocution, il a remercié le représentant de ROA-Nairobi, les partenaires et les organisateurs de cette activité.

A løssue des ces différentes allocutions, le coordonnateur de ROA, M. Vitalice MEJA a procédé à la remise solennelle du rapport au Gouvernement de la RDC, représenté par M. Alain YENGO, le Directeur de Cabinet ó Adjoint du Ministre du Plan et Suivi de la Révolution de la Modernité, ainsi quøaux Partenaires au développement, représenté par Monsieur Celio MAYEMBA, de løambassade de Belgique en RDC au nom du Groupe Inter - bailleurs pour la Société Civile (GIBSOC).

3.2. Présentation du rapport

Lœtude sur lænvironnement favorable à la Société Civile 2014 a été réalisée par Monsieur Georges TSHIONZA MATA, Coordonnateur Régional de PREGESCO, pour le compte du ROA.

Ledit travail a été subdivisé en quatre grandes parties, à savoir :

- Le contexte pays en 2014,
- Les droits humains et les libertés universellement acceptés concernant les OSC.
- Løinfluence politique des OSC.
- Les relations bailleurs-OSC.

3.2.1. Le contexte ó pays pour les OSC en 2014

Løétude met en lumière plusieurs cas de violation des droits humains et des libertés affectant les acteurs de la Société Civile en RDC. Le contexte pré-électoral caractérisé par le renouvellement

de løéquipe dirigeante de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la révision de la loi électorale, la mise en place de la Commission Nationale des Droits de løHomme, a rendu lourdes les relations entre les autorités døun côté et les militants pro-démocratiques et pro-droits humains, de løautre.

3.2.2. Droits humains et libertés universellement acceptés concernant les OSC

La liberté døassociation est un droit fondamental garanti en République Démocratique du Congo par la Constitution et les différents instruments juridiques internationaux ratifiés. Løétude énumère un certain nombre de ces instruments ainsi que des lois spécifiques en vigueur dans le pays. Mais, en même temps, elle signale le décalage entre les principes de droit édictés et les pratiques dans le pays, en matière døexercice de ces droits et libertés. Il søagit notamment de løinterprétation à laquelle se livrent les autorités et agents publics pour porter entrave systématique à la jouissance de ces droits et libertés par les citoyens et leurs associations.

Cette situation est à la base de certaines incompréhensions qui amènent parfois aux arrestations des acteurs de la Société Civile et des journalistes pour propagation des informations non confirmées. Par conséquent, le contrôle citoyen de løaction publique sæst trouvé ainsi fragilisé, en inhibant la reddition de comptes des autorités publiques par la population.

En outre, létude relève également les cas des droits concernant des groupes spécifiques tels que des femmes et enfants, les droits des peuples autochtones - pygmées, des personnes vivants avec handicaps et des personnes vivant avec le VIH.

3.2.3. Espaces de dialogue et influence politique

Le rapport retrace le processus ayant conduit à la mise en place des espaces de dialogue sur les politiques depuis 2007, sous lømpulsion du Ministère du Plan døabord avec lømpui de la Coopération belge, ensuite avec lømplication de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le processus de consultations multi-acteurs a ainsi permis døtablir les liens entre la nécessité de mise en place døun cadre de concertations entre les OSC, la promotion du dialogue inclusif sur les politiques nationales de développement et la participation des OSC dans les mécanismes de løaide au développement en tant quøacteurs à part entière.

Lœtude indique que les OSC de la RDC disposent aujourdœnui dœun cadre de concertation formel qui leur permet de participer au dialogue sur les politiques, à travers divers Groupes thématiques mis en place par le gouvernement et auxquels prennent part aussi les partenaires techniques et financiers.

Elle signale enfin quelques cas de « hauts faits døarmes » des OSC rd-congolaises en ce qui concerne leurs influences sur les politiques publiques, macro ou sectorielles. Mais, elle indique aussi des faiblesses institutionnelles, organisationnelles, techniques et logistiques qui empêchent

la Société Civile de la RDC dœrre encore plus performante sur le terrain de la mobilisation sociale de la base et de plaidoyer envers les autorités publiques.

3.2.4. Relations avec les bailleurs - OSC

Løaccès à lønformation par les OSC congolaises auprès des partenaires techniques et financiers constitue un défi énorme en RDC. Tout en reconnaissant quelques avancées, notamment en ce qui concerne les mise en place du Groupe Inter-bailleurs sur la Société Civile (GIBSOC) pour harmoniser les appuis envers les OSC de la RDC, et leur appui à la mise en place du cadre de concertation de celles-ci, løétude soulève tout de même la méfiance persistante des bailleurs à travailler en partenariat direct avec les associations rd-congolaises. Souvent, et en løabsence døun cadrage du gouvernement de la RDC, les partenaires préfèrent souvent recourir à løexpertise des OSC étrangères sur le terrain où les OSC rd-congolaises ont des atouts avérés.

3.3. Echanges sur les exposés

Après la présentation du Rapport, les participants de cet atelier ont été conviés à un débat døappropriation de løétude. Les échanges suscités par le rapport ont porté sur les lois à améliorer ou à élaborer encore, sur le renforcement des capacités des OSC et sur le partenariat (avec løEtat, les bailleurs) ainsi que sur la redynamisation des cadres de concertation tant au niveau national quøen provinces, afin døaméliorer løenvironnement favorable aux OSC en RDC.

4. RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPES

A løssue des débats et analyses faites en plénière et en groupes, les recommandations suivantes ont été retenues par les participants :

3.1.Au Parlement:

- Renforcer le contrôle parlementaire, notamment en ce qui concerne løapplication des lois,
- ➤ Renforcer les capacités de løbservation de lutte contre la corruption (Appui technique et institutionnel).
- Renforcer le collectif 24 par rapport au processus déjà en cours (accès à lønformation) en vue de løndoption définitive et la promulgation de la loi sur løncès à lønformation,
- Avoir une concertation avec les parlementaires sur le processus en cours des lois sur les peuples autochtones et des personnes vivants avec handicap,
- ➤ Mettre en place des Groupes Techniques et Stratégiques (GTS) pour løadoption de ces deux lois (si ça nøexiste pas);
- ➤ Renforcer la coordination autour de løODEP sur la mise en ò uvre du dispositif légal en matière de lutte contre la corruption.

3.2.Au Gouvernement

- Réorganiser le cadre de concertation de la société civile afin døinteragir avec le Gouvernement
- Former les OSC sur le droit doaccès à loInformation à la source par écrit.
- Renforcer le groupe existant sur la réforme de la loi sur les Asbl et les institutions døutilité publique en tenant compte du contexte de décentralisation.

3.3.A la CNDH

• Sømpliquer dans la lutte contre lømpunité en RDC en mettant en place des mécanismes de suivi de la mise en ò uvre du dispositif légal en la matière.

3.4.Aux Partenaires Techniques et Financiers

- Plaidoyer pour lœquité ou lœquilibre dans la réparation de lœuide au développement, qui pour le moment à lœust et lœutilisation de lœupertise nationale ou locale.
- Identifier les PTF et les ONG-I qui travaillent directement sur le terrain,
- Rencontrer les PTF pour négocier løapproche døaccompagnement des OSC (révisitation conjointe de leur feuille de route),
- Réaliser le monitoring et renforcer de løappui au contrôle citoyen(le monitoring est le préalable) sur la mise en à uvre de toutes conventions internationales dont la 1325, des mécanismes conjoints de transfert des compétences.

3.5.Aux ONG-I

• Respecter leurs déclarations des demandes døagrément en RDC, en réalisant un réel transfert des compétences vers les OSC nationales.

3.6. Aux Cadres de Concertation de la société civile

- Redynamiser le cadre de concertation au niveau national et provincial.
- Redynamiser le cadre de concertation sur le plan organisationnel et opérationnel.

5. CONCLUSION

Prenant la parole pour clore les travaux, Monsieur Georges TSHIONZA MATA, a annoncé la constitution prochaine døun groupe de réflexion, au sein du Point focal national/Partenariat des OSC pour lø Efficacité du Développement de la Société Civile (POED), sur les axes de travail suivants: (1) les lois à améliorer ou à élaborer encore, (2) le renforcement des capacités des OSC, (3) sur le partenariat (avec lø Etat, les bailleurs) et (4) la redynamisation des cadres de concertation tant au niveau national quøen provinces.

6. LISTE DES PARTICIPANTS

Projet de Renforcement des Capacités de la Société Civile dans la Prévention et la Gestion des Conflits en **Afrique Centrale**



Building KIMPOKO, Rez-de-Chaussée Boulevard du 30 Juin Tél.:+243 99 994 04 58/+243 81 509 24 08 e-mail : pregescocr@yahoo.fr B.P. 12 205 Kinshasa 1, RDC

Coordination Régionale

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE RESTITUTION DU RAPPORT NATIONAL SUR L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX OSC EN RDC du 13/08/2015 à AFRICANA PALACE/ Kinshasa-Lingwala.

No	NOM ET POST-NOM	STRUCTURE	TELEPHONE ET E-MAIL	SIGNATURE
1	celio Mayemba	Amb. Belgique	0819700176	AM
2	Annie BAMBE	FODJEC	0978910856 annie banke pallo	P. A3092700 Tens
3	LONGENDOA HENRY-CHRISTAY	CODHOD	0998211469 codhod psmail.com	115
4	LISETTE MAVUNGU	AFEJUCO	0.81 08942 96 lisemar Cyslus fr	Soult
5	PADA - SHA BAOLI	RTHC	09983 158660	transents.
6	Danny SINGONA	CENABEP	Singomadk@gmil.co	
7.	Atmee Esperance MATIONGOL	COPERD	esperance making ill egue of 8888	mh. company
8	IN LUBOYA KASONGO GUTEBA	Souco	0815729179	At whole
9	MADINE - MCAWLA	MEDIAS	0856408333	
10 -	Thade BAREGA LOI	BE CONGO, AS	H 6998535799	3augs-
11	Tehicle- Kank	AFED	0998615164	Loques
12	Jean Kinfe	GEC	0999931232	Junje.
13	Ries KANENE	PLAN	0898975223	91-9

No	NOM ET POST-NOM	STRUCTURE	TELEPHONE ET E-MAIL	signature
14	Herman Japane D.	PLAW	hermanmuklog	flowing
15	STANISLAS NIAMBWE	LO POTENTIEL	0971439969	- Al
16	Hortense Still	MONUSCO/10-BCF	3hidi@01.008 6815111947	Shue
17	Fatim (CABA	PREGESES	0816624080	John
18	NSAYBAY, M. WKUSS	SC. /SYNAMA	0998749217	5
19	PIRAZO-CURATTI	Presisso	0848425122	Alej >
20	Valerie Poing	SERARAS	08/1527379	1/4
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				

Pour le PREGESCO

Georges TSHIONZA MATA Coordonnateur Régional du PREGESCO